



CRISE À L'EST DE LA RDC

La Cénco sollicite la médiation de Denis Sassou N'Guesso

Une délégation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), conduite par son secrétaire général Mgr Donatien Nshole et le révérend Eric Nsenga Nsimba de l'Église protestante, a été reçue hier au Palais du peuple à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Elle lui a demandé de s'impliquer dans la recherche de solution à la crise qui prévaut actuellement à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

« Il s'agit d'une initiative de la paix prise par les deux Églises. Le président Denis Sassou N'Guesso a une expérience incontestable. Il est la plaque tournante de la réconciliation en Libye. Il a joué un grand rôle dans le conflit en République centrafricaine avec les Selekas. En ce qui concerne notre pays, il a toujours été présent dans les grands moments où les Congolais se retrouvaient ensemble pour rechercher la paix », a indiqué Mgr Donatien Nshole à l'issue de l'audience.

Page 16



Les hommes d'Églises posant avec le président Denis Sassou N'Guesso

SITUATION À E²C

Une commission pour revoir la convention d'affermage



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et les représentants syndicaux de la société Énergie électrique du Congo (E²C) ont convenu, le 26 février,

à Brazzaville de mettre en place une commission technique chargée de relire la convention d'affermage signée entre le gouvernement et la Société congo-

laise d'électricité, filiale de la Société nationale d'électricité du Sénégal.

Page 16

GOUVERNANCE

Appliquer les dispositions de la loi de finances



Des participants pendant la séance de travail/Adiac

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution budgétaire de l'Assemblée nationale a appelé, le 26 février, à l'application des dispositions contenues dans la loi de finances exercice 2025, après s'être entretenue avec les animateurs des directions générales de l'économie, des douanes et des droits directs, ainsi que celui en charge de la dépense à la direction générale du trésor public.

Page 7

PRÉSIDENTIELLE AU GABON

Ouverture des dépôts de candidatures

Les candidats désireux de participer à l'élection présidentielle gabonaise, prévue pour le 12 avril prochain, sont tenus de déposer leur dossier de candidature au ministère de l'Intérieur dans la période du 27 février au 8 mars 2025. Selon la Constitution du 16 novembre 2024, il leur est recommandé, entre

autres, de passer un contrôle médical, d'avoir l'âge compris entre 35 et 70 ans, de verser une caution de trente millions de francs CFA et de résider sur le territoire national au moins trois années consécutives avant le scrutin.

Page 9

Éditorial

Arnaque !

Page 2

ÉDITORIAL

Arnaque !

Les revendications de l'intersyndicale des transporteurs en commun vis-à-vis du gouvernement semblent légitimes si l'on s'en tient aux engagements dûment pris par l'Etat concernant leurs doléances qui se résument à la réduction de certaines taxes.

Si leurs revendications paraissent logiques, les transporteurs sont cependant interpellés par les usagers souvent victimes de leur arnaque concernant les tarifs des bus et la course de taxi pratiqués dans le périmètre urbain. A leur guise, ils se complaisent, aux heures de grande affluence et à la moindre pénurie du carburant, de morceler les itinéraires et d'augmenter délibérément les prix qu'ils font passer du simple au double, en violation des tarifs officiellement homologués qui sont à 150 pour le bus et 750 FCFA pour le taxi.

De la même manière qu'ils revendiquent ce qui est dans leur droit, les usagers quant à eux les interpellent sur les pratiques des chauffeurs de taxis et contrôleurs de bus à l'origine de la surenchère. Pointée du doigt, leur attitude frise le mépris, car elle participe à la hausse des coûts des denrées alimentaires qui impactent le panier de la ménagère.

La lutte contre la vie chère et l'amélioration du pouvoir d'achat n'étant pas le seul apanage des administrations concernées, elles doivent également concerner, dans une démarche globale, l'ensemble des acteurs économiques et les organisations représentant les consommateurs. Une telle démarche devrait impliquer la mise en place d'un observatoire chargé du suivi régulier de la structuration des prix à tous les niveaux.

Dans cette perspective, la réduction des droits de douane annoncée pour certains produits de première nécessité en vue de lutter contre la vie chère est l'option à envisager également dans le secteur du transport pour alléger les souffrances de la population. A l'Etat d'y veiller.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Charles Richard Mondjo échange avec le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo

Abdourahamane Diallo, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, a été reçu le 27 février, à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Les échanges entre les deux personnalités ont été axés sur les domaines qu'elles entendent développer et amplifier cette année et à l'avenir.



Charles Richard Mondjo s'entretenant avec son hôte/Adiac

« Je tiens à remercier le ministre de la Défense pour son soutien et l'excellente coopération avec le système des Nations unies, ici en République du Congo. Nous sommes ici sur une terre de paix, une terre d'hospitalité, une terre d'accueil. C'est grâce à leurs actions que nous pouvons travailler et collaborer avec les secteurs pour accompagner le pays dans l'atteinte des Objectifs du développement durable », a indiqué Abdourahamane Diallo.

Il a rappelé à cette occasion sa disponibilité à travailler pendant tout son mandat avec le ministère et avec toutes les entités qui sont chargées du maintien de l'ordre public, de la stabilité et de la quiétude. « A côté de mon rôle de coordination des activités opérationnelles et de dé-

veloppement, le coordonnateur résident a aussi la responsabilité d'officier de sécurité pour le personnel des Nations unies qui est ici. Nous avons à peu près un peu moins de trois mille en incluant les internationaux, les nationaux et les dépendants. Donc, c'est une empreinte très importante et c'est à nouveau grâce à la collaboration avec le ministère, avec toutes les entités en place que leur séjour et leur travail ici se font dans la sécurité », a ajouté le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

Abdourahamane Diallo a évoqué également les grands axes de coopération avec le ministère de la Défense et les forces de l'ordre dans certains domaines de développement, de renforcement des capa-

cités dans lesquels les agences du système des Nations unies pourront intervenir. « Il y a une coopération que nous entendons renforcer et mener au-delà du Programme des Nations unies pour le développement avec d'autres agences dans les domaines de la lutte contre la violence ayant pour base le genre, que ça soit au sein même des entités opérationnelles qu'à l'extérieur. Il y a des pistes de coopération aussi dans le domaine des médias et de la communication, comment les forces de l'ordre communiquent, interagissent et les agences comme l'Unesco ont des programmes qui sont adaptés et qu'on veut aussi développer avec le ministère », a-t-il précisé.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CONGO/UE

Améliorer la protection des eaux territoriales

La cheffe de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Anne Marchal, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, ont échangé le 25 février à Brazzaville sur les questions de politique courante en matière de sécurité maritime.

« C'était l'occasion de revoir un peu les grands axes de coopération de l'UE et toutes nos offres en matière d'infrastructures, y compris sur les couloirs qui peuvent être utiles, par exemple, pour le développement des eaux territoriales. Plus particulièrement, l'UE a une longue tradition de présence dans le golfe de Guinée. Nous soutenons le Congo dans son rôle en matière de sécurité maritime, dans le cadre de l'architecture de Yaoundé. Et récemment, nous sommes aussi intervenus avec une mesure sur la facilité de la paix européenne pour soutenir les garde-côtes, leur permettre d'avoir les équipements qui sont identifiés, qui seront rapidement fournis »,

a indiqué Anne Marchal au sortir de son entrevue avec le ministre de la Défense nationale. Outre cette rencontre, Charles Richard Mondjo a échangé également avec le diplomate turc au Congo, Hilmi Ege Türemen. Les entretiens ont porté sur le renforcement de la coopération militaire entre Brazzaville et Ankara. Une invitation officielle a été remise au ministre pour prendre part au Salon de la défense et de l'industrie prévu pour juillet prochain. « Aujourd'hui, c'était pour revoir certains dossiers par rapport à nos relations militaires, plus précisément renforcer cette coopération. Nous avons également parlé de l'invitation des autorités turques au ministre de la Défense relative à sa



Charles Richard Mondjo s'entretenant avec la cheffe de la délégation de l'UE Adiac

participation au Salon de la défense et de l'industrie qui va se tenir au mois de juillet prochain», a-t-il déclaré, en précisant que le ministre a

fait part de sa disponibilité à participer et à assister à cette rencontre. Par la même occasion, il a précisé que cette rencontre était une occasion de par-

ler des sujets d'intérêt commun qui impliquent la coopération turco-congolaise, notamment dans le domaine de la défense.

Guillaume Ondze

INITIATIVE "TOZA BILENGE 2025"

Vingt jeunes activistes sélectionnés par l'UE

Le coup d'envoi de l'édition 2025 de «Toza bilenge», en français «Nous sommes jeunes», a été donné le 27 février à Brazzaville par l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Anne Marchal, en présence de son homologue française, Claire Bodonyi. Les jeunes sélectionnés vont constituer un groupe consultatif auprès de la délégation de l'UE au Congo pour les domaines tels que l'environnement, l'éducation, la santé publique, les médias et communication, la culture, les infrastructures...

Initié par la délégation de l'UE, le programme pilote vise à permettre un dialogue entre les jeunes et les partenaires européens. Au cours des dix prochains mois, les récipiendaires âgés de 18 à 29 ans issus de différentes localités du pays vont bénéficier de l'accompagnement et participeront à diverses activités en lien avec l'UE. Ce programme a été conçu, selon les initiateurs, comme plateforme d'empowerment avec la participation attendue des jeunes dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des projets.

À travers cette initiative, l'UE entend s'appuyer sur les jeunes activistes pour renforcer la visibilité de ses interventions au Congo. Le modèle de groupe consultatif devrait favoriser un dialogue autour des principaux sujets de partenariat Congo-UE. En effet, le groupe consultatif a pour objectif le renforcement du partenariat entre la jeune congolaise et l'UE ; l'inclusion



La photo souvenir avec les jeunes activistes Adiac

des sélectionnés dans la coopération Congo-UE ; et la création d'une plateforme durable pour le dialogue et la coopération. La cohorte de vingt jeunes va poser les bases d'une plateforme consultative pérenne et adaptée aux réalités locales, pour la visibilité de l'engagement

de l'UE auprès de la jeunesse congolaise. L'objectif de l'UE est clair, a précisé Anne Marchal, celui de renforcer le partenariat avec la jeunesse congolaise. « «Toza bilenge» n'est pas simplement un projet, c'est une vision, le reflet d'un investissement

dans l'avenir. L'UE est fermement convaincue que les jeunes à travers le monde sont les acteurs du changement, les bâtisseurs de demain. C'est pourquoi l'UE s'emploie à créer partout à travers le monde des comités consultatifs de jeunes

auprès de ses délégations. Aujourd'hui, nous sommes fiers de lancer notre comité consultatif auprès de notre délégation en République du Congo », a-t-elle signifié.

Les jeunes ont été retenus l'issue d'un processus « rigoureux », a expliqué Marion Reache, l'attachée chargée de coopération, droits humains, gouvernance et sécurité section coopération à l'UE. Ceux-ci ont été sélectionnés parmi sept cents candidatures recueillies dans tout le pays. L'évaluation des candidatures était fondée, a indiqué Marion Reache, sur des critères comme l'engagement communautaire du candidat, son intérêt en rapport avec les priorités de l'UE, ou encore la diversité au sein du groupe et la valeur ajoutée du candidat. La slameuse congolaise, Mariusca Moukengue, a été choisie comme la marraine de la cohorte 2025.

Fiacre Kombo

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 26 février 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 26 février 2025 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Six affaires étaient inscrites à son ordre du jour, en l'occurrence.

-Un projet de loi et un projet de décret au titre du ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle ;

-Un projet de décret au titre du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo ;

-Un projet de décret au titre du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire ;

-Un projet de décret au titre du ministère en charge de la Réforme de l'Etat ;

-Des nominations.

I. Ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi et un projet de décret.

Le premier texte présenté est le projet de loi portant création de l'Agence nationale pour la transformation de l'économie informelle du Congo (Anteic).

Le Congo possède une économie informelle estimée entre 60%-70% de l'économie nationale avec une forte présence dans l'agriculture, le petit commerce et les activités assimilées y compris l'artisanat. C'est pourquoi, la création de cette agence figure en bonne place parmi les orientations contenues dans le projet de société « Ensemble, poursuivons la marche » de son excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat, tournées vers une meilleure régulation de ce pan conséquent de notre économie qui contribue à la production de la richesse nationale de façon non encadrée.

En effet, la dernière étude gouvernementale en la matière a précisé que les acteurs des différentes branches d'activités ont contribué à hauteur de 1,32% au PIB national et ont généré un chiffre d'affaires de 228 milliards 469 millions de FCFA en 2022.

A travers cette agence, il s'agit, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de réorganiser cette économie et accélérer la migration de ses acteurs vers l'économie structurée grâce un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dédié à l'atteinte de cet objectif.

La mise en place de cette structure permet de favoriser l'initiation aux métiers, l'acquisition des connaissances et compétences, en adéquation avec les besoins de création d'emplois décents en faveur des acteurs de l'économie informelle.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de l'Anteic. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, madame la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un deuxième texte.

Il s'agit d'un projet de décret fixant les modalités d'organisation de la Journée internationale de la femme en République du Congo. Le présent décret comble un vide juridique pour la célébration de cette journée au Congo, journée dont l'importance et l'impact ne sont plus à démontrer.

Effectivement, la Journée internationale de la femme, dénommée aussi « Journée internationale des droits des femmes », est célébrée le 8 mars de chaque année sur le plan tant international que national.

Cette journée de mobilisation de la gent féminine se commémore autour d'un thème retenu au niveau international mais décliné dans chaque pays avec une double perspective, celle de faire le bilan des actions respectives des gouvernements et des femmes en faveur de la lutte pour l'égalité, la justice, la paix, l'intégration de la femme au développement et également celle de célébrer les victoires engrangées, pour mieux préparer l'avenir des générations féminines.

Dans notre pays, cette journée est magnifiée de manière rotative dans les départements et donne lieu, du premier au sept mars, à de nombreuses activités supervisées par le ministre chargé de la Promotion de la femme, notamment la tenue des conférences-débats relatives aux droits des femmes, l'organisation de campagnes de vulgarisation sur la prévention des pathologies liées aux femmes, etc.

L'ensemble de ces activités a pour point d'orgue, le 8 mars, avec la grande parade des femmes sous le très haut patronage du président de la République, chef de l'Etat.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités d'organisation de la Journée internationale de la femme en République du Congo.

II. Ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité national « l'homme et la biosphère », MAB.

Abrogeant les dispositions de l'ancien décret portant création et organisation du comité national congolais « l'homme et la biosphère » adopté en 1982, afin de mettre en œuvre le programme de recherche scientifique, de documentation et de formation sur l'environnement de l'Unesco, le présent texte vise la renaissance dudit comité à l'aune des nouveaux enjeux portés par l'environnement.

Ainsi, il renforce le cadre réglementaire en matière de gestion durable de l'environnement afin de stimuler et soutenir davantage la croissance, les énergies et les emplois verts alors que notre pays fait face à de nouveaux risques liés à la dégradation de l'environnement du fait de l'activité de l'homme.

Ce dispositif réglementaire intègre notamment les préoccupations relevées à l'échelle internationale, à savoir la gestion durable des

tourbières, de la biodiversité et de la biosécurité.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité national « l'homme et la biosphère » (MAB).

III. Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale de lutte contre la traite des personnes.

En application de l'article 34 de la loi n°22-2019 du 17 juin 2019 portant lutte contre la traite des personnes, l'organe technique chargé de mettre en œuvre la politique gouvernementale en la matière, « la commission nationale », bénéficie désormais à travers le présent décret d'un cadre réglementaire précis pour sa mise en œuvre.

Placée sous la tutelle du ministre chargé des affaires sociales, la commission nationale comprend des membres tous nommés par décret du président de la République, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Enfin, la commission nationale de lutte contre la traite des personnes jouit d'une autonomie financière.

Il sied d'indiquer que l'adoption de ce décret s'inscrit dans l'engagement du gouvernement à consolider son environnement juridique dans le sens de la poursuite de sa politique de protection des droits de toutes les victimes, sans aucune discrimination, des infractions commises sur le territoire national, en phase avec les exigences internationales en la matière, auxquelles notre pays adhère totalement.

En effet, la commission a notamment pour missions de

- Prévenir et combattre la traite des personnes sous toutes ses formes.
- Garantir la protection des victimes ;
- Collecter des données relatives à la traite et promouvoir la coopération et la collaboration à ces fins.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale de lutte contre la traite des personnes.

IV. Ministère en charge de la Réforme de l'État

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Luc Joseph Okio, ministre chargé de la Réforme de l'État, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation du plan stratégique de la réforme de l'Etat (PSRE) 2025-2029 révisé.

Faisant peau nouveau Plan national de la réforme de l'Etat élaboré en 2010, à la suite du forum national sur la réforme de l'Etat de la même année, le PSRE 2025-2029 prend son essor en 2022, à la faveur de la mise en œuvre résolue du projet de société de son excellence monsieur le président de la République « Ensemble, poursuivons la marche ».

Le PSRE 2025-2029 s'admet comme un outil moderne de pilotage stratégique et de coordination des réformes engagées par l'administration publique et les entreprises publiques dans un contexte

national orienté vers la rationalisation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance publique pour consolider les fondements du vivre ensemble.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du PSRE 2025-2029 révisé.

V. NOMINATIONS

Pour terminer, au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

Sont ainsi nommés :

- Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation

Président du Conseil de régulation de l'Autorité nationale de la concurrence : M. Nsondé Mondzié Philippe, administrateur en chef des SAF de 12^e échelon.

Directeur général de l'Autorité nationale de la concurrence : M. Bakala Toussaint Armel, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi.

Directeur général de la Concurrence et de la Répression des fraudes commerciales : M. Mayama Koenda Blaise, administrateur des SAF.

Directeur général du Commerce intérieur : M. Bialoungoulou Bibonzi Belly Fugain, administrateur des SAF de 2^e échelon.

-Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Directeur général des Recettes des ressources naturelles : M. Galouo Sou Ted, expert-comptable agréé comptable Cémac.

Chef d'agence avec rang de directeur général de l'Agence nationale d'investigation financière : M. Otsoa Andely Ursus Fred, spécialiste des questions financières et bancaires.

-Ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle

Directeur général du Centre de recherche, d'information et de la documentation sur la femme : Mme Gouamba Emma Sylvie née Moyo Bitsi, titulaire d'une maîtrise en droit privé.

-Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Directeur général de l'institut national du travail social : M. Ossoko Jean Paul Latran, maître de conférences Cames, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 15.

Fait à Brazzaville, le 26 février 2025

Pour le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement, en mission,

La ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas



Financement BIRD - Prêt n°9398-CG
AMI N°001/MPTEN/PATN-UCP/CI/2025



APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS RELATIF AU RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN COMMUNICATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « recrutement d'un Spécialiste en Communication du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

II. Mandat général

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, le Spécialiste en Communication (SCOM) du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) est responsable de toutes les activités relatives à la communication, à savoir :

- l'élaboration d'une stratégie de communication;
- la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication du PATN;
- la visibilité des activités du projet, la promotion de l'utilisation des informations numériques via le site web du projet.

Dans le cadre de l'exécution du projet, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

III. Profil du candidat

Le Spécialiste en Communication devra répondre au profil suivant :

- titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 3 au minimum) en science de l'information, en

technique de communication, en communication digitale, en e-business et digitale marketing;

- jouir d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en tant que chargé de communication ou de relation publique au sein d'un organisme public ou privé;

- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la communication digitale;

- avoir une expérience démontrée en conception digitale et en gestion de logiciels de montage vidéo, photo ou conception graphique (Adobe créative suite Photoshop, InDesign, etc.);

- avoir une bonne maîtrise de la langue française;

- avoir une bonne connaissance en anglais serait un atout;

- avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale;

- maîtriser les logiciels de traitement de textes.

IV. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de trois (03) mois sera accordée, au cours de laquelle le candidat devra produire :

- la stratégie de communication;

- la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication du PATN;

- la visibilité des activités du projet, la promotion de l'utilisation des informations numériques via le site web du projet.

L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque Mondiale.

La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein à partir de la date de signature du

contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Le SCOM résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de motivation;

- un curriculum vitae daté et signé, indiquant clairement les informations certifiées conformes sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires);

- des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats;

- une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures;

- les références des anciens employeurs.

VI. Méthode et procédure de sélection

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus

qualifiés pour le poste au regard de l'analyse

de leurs CV ; (ii) une phase d'interview ou de test pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heure locale).

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 10 Mars 2025 à 14h00 (heure locale) et porter la mention « Recrutement d'un Spécialiste en Communication du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE

AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A

COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE

DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 février 2025.

Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés N°1

Appel d'offres régional ouvert n°02/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2025 pour la construction, en lots indépendants, de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville - République Gabonaise

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de construire un immeuble devant abriter le siège de la COBAC à Libreville en République Gabonaise. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- Lot 1 : Terrassements - Clôture ;
- Lot 2 : Fondations profondes - Gros œuvre - Etanchéité (Immeuble IGH) ;
- Lot 3 : Fondations profondes - Gros œuvre - Etanchéité (Immeuble non IGH) - Voiries et Réseaux Divers (VRD) - Espaces verts ;
- Lot 4 : Faux plafonds - Cloisons sèches - Plâtrerie - Menuiserie bois - Peintures - Revêtements des murs et des sols ;
- Lot 5 : Electricité courant forts et faibles - Sécurité incendie - Gestion technique du bâtiment ;
- Lot 6 : Climatisation - Ventilation - Désenfumage - Plomberie sanitaire ;
- Lot 7 : Menuiseries aluminium et métalliques - Façades ;
- Lot 8 : Ascenseurs et monte-charge.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré, moyennant le règlement des frais de soumission, à l'adresse ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - DGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5402 ou 5421
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable par lot indépendant comme suit :

- Lot 1 : cinq cent mille (500 000) francs CFA
- Lot 2 : deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- Lot 4 : deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- Lot 5 : deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- Lot 6 : deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- Lot 7 : deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- Lot 8 : cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les visites de site ne sont prévues que pour les lots 1, 2 et 3 dans le cadre de cet appel d'offres. Les soumissionnaires devront se rapprocher de la Direction Nationale de la BEAC à Libreville pour les modalités pratiques.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle joint dans le DAO, sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 27 mars 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 27 mars 2025 à 13 heures. Les plis financiers seront ouverts le jeudi 10 avril 2025 à 12 heures. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. /- J. B.

Yaoundé, le 19 FEV 2025

Le Président de la Commission Générale,



GOUVERNANCE

Appliquer les nouvelles dispositions de la loi de finances 2025

La commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a auditionné, le 26 février à Brazzaville, les directeurs généraux des Douanes et Droits indirects et de l'Economie ainsi que le directeur de la dépense à la direction générale du Trésor public. Elle a insisté sur l'application des nouvelles dispositions contenues dans la loi des finances exercice 2025, notamment en ce qui concerne les conventions d'établissement.

Le budget de l'Etat exercice 2025 vise, entre autres, à régler le problème de la dépense fiscale en instaurant le paiement préalable des droits et taxes de douanes et bénéfiques aux entreprises bénéficiaires des conventions d'établissement. Selon le constat fait par le législateur, certaines entreprises profitent des exonérations qui leur sont accordées pour duper l'exécutif. Ainsi, les entreprises bénéficiaires des conventions d'établissement doivent désormais payer a priori, et les remboursements se feront par la suite. Le président de la commission Economie et finances, Maurice Mavoungou, dans un mot introductif, a dénoncé des mauvaises pratiques qui gangrèment l'administration fiscale congolaise dont la complaisance face à certaines entreprises. Selon lui, au moment où le Gabon a mobilisé 496 milliards de recettes douanières en 2024, les douanes congolaises ont peine à mobiliser 180 milliards



Les deux parties pendant la séance de travail/Adiac

FCFA. « Ce que nous avons constaté, c'est que les entreprises bénéficiaires des conventions deviennent des hubs d'importation pour un certain nombre de sociétés et d'individus. En réalité, les marchandises qu'elles importent ne sont pas destinées aux engagements pris dans le cadre des conventions d'établissement. Au sortir de cette réunion, nous sommes effectivement assurés que d'ici un à deux mois, un compte séquestre sera créé à la Banque centrale et des rembourse-

ments seront faits après contrôle de l'usage des marchandises », a expliqué le deuxième vice-président de la commission, Marien Mabondzo Endzonga. « Nous avons voulu nous assurer aujourd'hui que l'administration est en train de faire en sorte que ce mécanisme fonctionne », a-t-il ajouté.

Il a rappelé que si l'Etat qui a pris les engagements pour donner les avantages aux entreprises, celles-ci doivent de leur côté remplir leurs obligations. Une séance de travail positivement appréciée par les directeurs généraux de

l'Economie et des Douanes. « Les échanges que nous avons eus avec les parlementaires portaient sur les conventions d'établissement, comment nous devons donc encadrer cet outil qui accompagne nos entreprises. Nous avons certains textes que nous allons soumettre aux autorités pour encadrer tout ce que prévoit la loi des finances. Cette séance de travail est importante parce que les administrations doivent être informées. De l'autre côté, les entreprises doivent aussi savoir ce

qu'elles doivent faire », a souligné le directeur général de l'Economie, Franck Mondésir Mbouayila Tsassa.

Le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo-Koumou, a indiqué que la République du Congo enregistrait le niveau de dépense fiscale très élevé, comparativement à d'autres pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. « La question ne se pose pas, la séance de travail s'inscrit dans le cadre de la mission de la commission, celle du contrôle. La loi a été votée, il faut que le législateur s'assure de la façon dont elle est mise en œuvre, des difficultés rencontrées par l'administration dans la mise en œuvre de ces dispositions. La loi sera appliquée et nous y travaillons pour qu'elle s'applique dans la plus grande transparence et la plus grande efficacité possible », a-t-il promis.

Parfait Wilfried Douniama

ORDRE DES AVOCATS

Le nouveau bâtonnier national prend officiellement ses fonctions

Au cours de la cérémonie de sa prise de fonctions, le 27 février, à Brazzaville en présence des autorités judiciaires et de ses collègues, le nouveau bâtonnier national de l'Ordre des avocats du Congo, Éric Christian Locko, a promis de s'engager pleinement dans la transparence et la loyauté afin de moderniser, unifier et valoriser leur plateforme commune.

Elu le 25 janvier lors de l'assemblée générale électorale de l'Ordre national des avocats du Congo, Éric Christian Locko a été installé dans ses fonctions dans la salle d'audience de la Cour d'appel de Brazzaville, devant plusieurs invités. S'inscrivant dans la dynamique de ses prédécesseurs, le nouvel élu veut apporter une touche de modernité et de rénovation dans la gouvernance de cette structure nationale.

Avec tous les membres de l'ordre, il a promis de travailler pour le bien de ceux qui pratiquent le métier d'avocat au Congo. Il souhaite ainsi doter l'Ordre d'un siège emblématique. Eric Christian Locko a promis également de représenter dignement les avocats du Congo tout en défendant

leur droit ainsi que la promotion de l'éthique de cette profession.

A l'en croire, ce moment de renouvellement d'instance marque une période décisive pour affirmer les valeurs des avocats, renforcer leur unité et tracer la voie de l'excellence. Durant les deux prochaines années qui constituent son mandat, Éric Christian Locko a assuré que l'Ordre national des avocats du Congo ne sera plus le même. « Nous devons répondre aux défis actuels avec détermination et innovation. L'évolution de notre métier nous pousse à nous réinventer et à embrasser les opportunités que nous offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les mutations



Éric Christian Locko installé dans ses nouvelles fonctions/Adiac

économiques mondiales. En ce jour solennel, je prends l'engagement de défendre

chaque avocat où qu'il se trouve. Je prends l'engagement de bâtir un ordre plus

transparent, plus accessible et plus moderne. Je prends l'engagement de porter haut et fort notre voix. Il n'y aura plus d'Ordre de Brazzaville ou de Pointe-Noire, il n'y aura plus d'Ordre des anciens et des nouveaux car nous sommes une seule et même profession », a expliqué Éric Christian Locko avant d'ajouter qu'ils doivent défendre leur territoire professionnel. L'Ordre national des avocats du Congo a pour missions, entre autres, l'élaboration du règlement intérieur du barreau, l'organisation des formations des avocats stagiaires, veiller à l'observation par les avocats de la déontologie de la profession, assurer la défense des droits des avocats, ...

Rude Ngoma

IMMIGRATION

Le Premier ministre français demande le réexamen des accords avec l'Algérie

Le Premier ministre français, François Bayrou, demande à Alger de « réexaminer en totalité » les accords conclus en 1968 dans un délai « d'un mois à six semaines ».

François Bayrou accuse l'Algérie de contrevenir aux termes des accords sur l'immigration en refusant « la réadmission des citoyens algériens qui ont des papiers d'identité vérifiés, sur leur sol ». Par ailleurs, Paris allait « présenter au gouvernement algérien une liste d'urgence de personnes qui doivent pouvoir retourner dans leur pays ». Et « s'il n'y avait pas de réponse, ça serait la dénonciation des accords qui serait la seule issue possible mais ce n'est pas celle que nous souhaitons » a-t-elle tempéré, considérant que les accords de 1968 « donnent des avantages considérables aux ressortissants algériens ».

Faire de la lutte contre l'immigration illégale une priorité

Concernant la thématique migratoire, le Premier ministre a fait savoir que la France allait faire de « la lutte contre l'immigration illégale une priorité » de son « action diploma-



Le Premier ministre français, François Bayrou

tique ». « La délivrance des visas tiendra compte de la coopération migratoire des pays d'origine » a-t-il détaillé. « La France est un pays dont la tradition est l'asile à condition que cette démarche ne soit pas dévoyée de ses véritables finalités » a-t-il plaidé. Il a estimé que le « peuple a le droit d'exiger que sa loi soit respectée » mais que « ce n'est pas le

cas notamment parce que les OQTF (NDLR: Obligation de quitter le territoire français), ne sont pas acceptées par un certain nombre de pays ». Des mesures de restrictions de circulation et d'accès au territoire Ces déclarations interviennent alors que « des mesures de restrictions de circulation et d'accès au territoire natio-

nal pour certains dignitaires algériens ont été prises » et ont été dévoilées par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. En réaction à cette annonce, la diplomatie algérienne a estimé que cette mesure « s'inscrit dans une longue liste des provocations, des intimidations et des menaces dirigées contre l'Algérie » et « sont de nul effet sur

notre pays qui n'y cèdera pas. Toute mesure attentatoire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques, strictes et immédiates », a poursuivi Alger.

Le contentieux historique entre Alger et Paris est profond. En plus de la question des archives et de la restitution des biens confisqués, l'Algérie réclame des réparations sur les essais nucléaires français sur son territoire et l'indemnisation des victimes, souhaitant également de la reconnaissance des crimes coloniaux par la France officielle. Mais les relations entre les deux pays se sont davantage dégradées à l'été 2024, sur fond de reconnaissance, par Paris, de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. En réaction, Alger a rappelé son ambassadeur à Paris et le président Tebboune a annulé un déplacement en France, initialement prévu en septembre 2024.

Noël Ndong

URBANISATION

L'Afrique va compter quatorze mégapoles d'ici à 2050

L'Afrique connaît l'urbanisation la plus rapide au monde, avec une population urbaine qui devrait atteindre 1,5 milliard d'habitants d'ici à 2050.

Selon un article de Afrique Renouveau, le Caire en Égypte, Kinshasa en République démocratique du Congo et Lagos au Nigeria sont déjà des mégapoles. Luanda en Angola, Dar es Salaam en Tanzanie et Johannesburg en Afrique du Sud atteindront ce statut, d'ici à 2030. Abidjan en Côte d'Ivoire et Nairobi au Kenya dépasseront le seuil des 10 millions d'habitants d'ici à 2040, puis d'ici à 2050 ce sera le tour de Ouagadougou au Burkina Faso, Addis-Abeba en Éthiopie, Bamako au Mali, Dakar au Sénégal ainsi qu' Ibadan et Kano au Nigeria, portant à quatorze le nombre total de mégapoles en Afrique en l'espace de quelques décennies seulement. Le Global cities institute de l'université de Toronto prévoit que Lagos sera la plus grande ville du monde d'ici à 2100, avec 88 millions d'habitants, contre

21 millions en 2020. Kinshasa et Le Caire sont déjà des centres économiques majeurs, avec des populations dépassant les 10 millions d'habitants. Ces villes représentent un marché de consommation immense, attirant des investissements dans les technologies, les services financiers et le divertissement. Ainsi, les grandes villes de plusieurs pays africains sont le siège de plusieurs banques locales en pleine croissance. Toutefois, les investissements dans le secteur des infrastructures sont indispensables pour la qualité de vie et le développement économique de ces grandes villes. Ce qui dépend du secteur public. Les grands projets d'infrastructures structurantes (routes, ponts, chemins de fer, ports, installations énergétiques) nécessitent souvent des investissements initiaux importants. De nombreux pays africains

ne disposent pas de ressources financières nationales nécessaires pour financer ces projets et dépendent donc des emprunts extérieurs, de la Chine, des institutions financières multilatérales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) ou de créanciers privés. Cela conduit à une accumulation rapide de la dette. Bien que la croissance urbaine rapide et la nécessité de construire des infrastructures structurantes soient des moteurs importants de développement et l'amélioration de la qualité de vie pour les mégapoles africaines, la dépendance aux emprunts extérieurs, les défis de gestion de la dette, et la gestion des projets par des multinationales représentent des obstacles qui limitent la capacité de financement des pays africains face à la demande croissante en infrastructures urbaines.

N.Nd

MINÉRAIS

Les cinq pays avec les plus grandes réserves d'uranium en Afrique

L'uranium est une ressource minière stratégique dont l'exploitation et l'exportation jouent un rôle majeur dans la croissance économique de plusieurs pays africains. Ce minerai est essentiel pour la production de l'énergie nucléaire, la défense ainsi que les applications médicales et scientifiques. Les cinq pays africains disposant des plus grandes réserves d'uranium

1. Namibie

Première productrice d'Uranium en Afrique, la Namibie se positionne en tête du classement avec une réserve estimée à 470 100 tonnes. Ce pays d'Afrique australe est un acteur clé sur le marché mondial de l'uranium, dépassant de loin les autres producteurs africains.

2. Afrique du Sud

Une industrie minière historique. Avec 320 900 tonnes d'uranium en réserve, l'Afrique du Sud occupe la deuxième place du classement. Le pays possède une industrie minière bien établie et une infrastructure avancée pour l'extraction et le traitement de ce minerai.

3. Niger

Une production essentielle pour l'exportation. Ce pays détient 311 000 tonnes d'uranium. Il est l'un des plus grands exportateurs mondiaux, fournissant notamment l'Europe en combustible nucléaire.

4. Botswana

Un potentiel en développement. Avec 87 200 tonnes, le Botswana commence à émerger comme un acteur clé du marché de l'uranium. Le pays investit dans l'exploitation de ses ressources minières pour diversifier son économie.

5. Tanzanie

Une réserve prometteuse. La Tanzanie ferme le top 5 avec 58 200 tonnes. Bien que son industrie de l'uranium soit encore en développement, le pays mise sur cette ressource pour booster son économie énergétique.

N.Nd

RUSSIE-AFRIQUE

Vladimir Poutine annonce une hausse de 10 % des échanges commerciaux

Le président russe, Vladimir Poutine, s'est entretenu, le 26 février à Moscou, avec son homologue de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo, mettant particulièrement l'accent sur la progression significative des échanges commerciaux entre son pays et le continent africain.

« Les échanges commerciaux entre la Russie et le continent africain ont continué de croître l'année dernière avec une augmentation de 10% », a souligné Vladimir Poutine lors de la rencontre qui a marqué les cinquante-deux années de relations diplomatiques entre les deux pays.

Le président russe a insisté sur les perspectives économiques, déclarant : « Nos relations commerciales nécessitent une attention particulière des deux côtés. Je compte vraiment sur le fait que nous pourrions convenir de les développer davantage. Il existe de bonnes bases et de bonnes opportunités. De nombreuses entreprises russes manifestent un intérêt croissant pour travailler sur votre marché ».

Vladimir Poutine a ajouté : « Les relations entre la Russie et la Guinée-Bissau se développent avec succès sur la base du respect mutuel et d'une confiance



Les présidents Vladimir Poutine et Umaro Sissoco Embalo

croissante. La Russie a augmenté le quota dans l'enseignement militaire pour les citoyens de Guinée-Bissau ».

Le chef du Kremlin a également évoqué les prochaines élections en Guinée-Bissau, exprimant son

soutien à son homologue dont il a salué le rôle dans le développement des relations bilatérales, qualifiées de fondées sur « le respect mutuel et une confiance croissante ». Il a exprimé l'espoir de voir son homologue bissau-gui-

néen être réélu cette année. De nombreuses entreprises russes manifestent leur intérêt pour travailler sur le marché bissau-guinéen.

De son côté, le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embalo, a expliqué que les Bis-

sau-Guinéens et les Russes « sont des peuples frères, les pays sont des partenaires fiables. La visite actuelle en Russie vise à réaffirmer le lien d'amitié entre le peuple russe et le peuple bissau-guinéen les liens d'amitié entre les pays ».

Les deux dirigeants ont aussi abordé le volet éducatif de leur coopération, avec une augmentation du quota d'étudiants bissau-guinéens admis dans les établissements russes, tant civils que militaires, témoignant de l'approfondissement des liens entre les deux pays.

Cette rencontre s'inscrit dans la stratégie russe d'expansion de son influence économique en Afrique. Le président Russe a remercié son invité pour sa participation aux sommets Russie-Afrique, précisant que ce dernier « apporte une contribution très significative à ce travail commun ».

Yvette Reine Boro

ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

Un levier de développement encore sous-exploité

L'entrepreneuriat constitue un moteur essentiel du développement économique et social. Pourtant, en République du Congo, les femmes demeurent sous-représentées dans le monde des affaires, et bon nombre d'entre elles évoluent encore dans le secteur informel.

En raison du manque de financements, de l'absence de réseaux structurés ainsi que de l'existence des barrières culturelles et administratives, de nombreuses entrepreneures hésitent à officialiser leurs activités ou à se lancer dans des projets d'envergure.

C'est dans cette optique qu'ADIAC TV a recueilli les propos de Flavie Lombo, présidente de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprise et d'entrepreneures du Congo, une organisation qui œuvre à la structuration et à la promotion des initiatives portées par les femmes.



Flavie Lombo/DR

Structurer et accompagner les entrepreneures congolaises

Fondée en 2022, cette chambre a pour mission de favoriser l'entrepreneuriat féminin en aidant les femmes à formaliser leurs activités. La structuration des entreprises dirigées par des femmes représente un enjeu majeur, non seulement pour leur inclusion dans des projets collaboratifs, mais aussi pour leur accès aux divers outils d'accompagnement mis à disposition : coaching, mentorat, formation, entre autres. L'ambition est de créer un environnement propice à l'essor des affaires, en facilitant la mise en réseau et en stimulant les opportunités de développement économique.

Une présence encore timide des femmes dans l'univers des affaires

Selon Flavie Lombo, les femmes congolaises n'ont longtemps investi le monde des affaires qu'à travers des initiatives à visée communautaire. Celles qui portent des projets d'envergure, capables de s'étendre à l'échelle nationale voire internationale, restent encore trop peu nombreuses. En 2024, les entreprises fondées par des femmes ne représentaient que 26 % du

total des créations d'entreprises. Bien que ce chiffre demeure faible, il traduit néanmoins une progression encourageante au regard des nombreux obstacles qui persistent. « Nous devons inculquer la culture entrepreneuriale aux femmes congolaises. Mais au-delà de cet enjeu fondamental, un autre défi majeur demeure : l'accès aux financements. Il est crucial que les institutions financières accompagnent les initiatives féminines pour favoriser leur essor », souligne Flavie Lombo, coach professionnelle et ancienne collaboratrice d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ex-Première dame du Gabon.

Des initiatives porteuses d'espoir

Certaines mesures viennent heureusement pallier ces difficultés. C'est le cas du programme Ellever, porté par Ecobank, dont Flavie Lombo est l'ambassadrice. Ce dispositif propose une ingénierie financière adaptée aux femmes entrepreneures, facilitant leur accès aux financements nécessaires à la création et au développement de leurs entreprises.

Ce programme cible les entreprises dirigées par des femmes ainsi que celles qui emploient une proportion significative de

travailleuses. En outre, il prévoit des facilités de crédit pouvant atteindre 60 millions FCFA, sans nécessiter d'hypothèque, une opportunité inestimable notamment pour les artisanes et les petites entreprises.

Le Woman economic forum, un carrefour d'échanges et de réseautage

Dans cette dynamique de structuration et de promotion de l'entrepreneuriat féminin, la Chambre des femmes cheffes d'entreprise et d'entrepreneures a lancé, en 2024, la première édition du Woman economic forum. Cet événement qui se tiendra désormais chaque année à Brazzaville se veut un rendez-vous incontournable pour les femmes d'affaires, leur offrant un cadre propice aux échanges, aux partages d'expériences et au réseautage.

Ce forum est soutenu par des partenaires stratégiques tels qu'UniCongo, Ecobank, le Programme des Nations unies pour le développement et le G100. Il vise à renforcer la présence des femmes dans des secteurs encore largement dominés par les hommes.

Encourager les femmes à briser le plafond de verre

Malgré ces avancées, des défis majeurs subsistent, notamment en matière d'inclusion féminine dans les secteurs stratégiques tels que le Bâtiment et travaux publics, les assurances ou encore l'industrie pétrolière. Pour relever ce défi, Flavie Lombo mise sur une meilleure orientation académique et professionnelle des jeunes filles, les encourageant à explorer des domaines considérés jusqu'alors comme masculins. L'objectif : briser le plafond de verre et faire des femmes des actrices incontournables du développement économique national.

Mildred Moukenga

PRÉSIDENTIELLE AU GABON

Ouverture du dépôt des candidatures

Les candidats à l'élection présidentielle du 12 avril prochain au Gabon doivent déposer leur dossier de candidature au ministère de l'Intérieur entre le 27 février et le 8 mars.

Selon la Constitution du 16 novembre, les candidats doivent passer un test linguistique, un contrôle médical et répondre aux critères d'éligibilité. En outre, ils doivent avoir entre 35 et 70 ans d'âge et ont l'obligation de renoncer à toute nationalité autre que gabonaise au moins trois ans avant le scrutin. De même, il leur est fait obligation de résider sur le territoire national au moins trois années consécutives avant la présidentielle et de parler au moins une langue locale. La caution pour le dépôt de candidature exigée à chaque candidat s'élève à trente millions FCFA.

Parmi les personnalités ayant déjà exprimé leur intention de candidature figurent l'opposant Daniel Mengara; la femme d'affaires Gninga Chaning; l'ingénieur Marion Minstsa; le haut fonctionnaire Joseph Essingone; le président du mouvement « Gabon en action », Steeve Ilahou; et le journaliste Marc Ulrich Malekou.

Alors que la campagne électorale va commencer le 29 mars prochain, l'ancien Premier ministre, Alain-Claude Bilie By Nze, a entamé une tournée à l'intérieur du pays sans être encore officiellement candidat. De son côté, le président de la transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, n'a pas encore déclaré sa candidature, pendant que les mouvements de soutien s'enchaînent les uns après les autres pour l'exhorter à se porter candidat.

Roger Ngombé



Financement BIRD - Prêt n°9398-CG

AMI N°002 / MPTEN / PATN-UCP / CI / 2025



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS RELATIF AU RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR PERMANENT
DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « recrutement du coordonnateur permanent du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

II. Mandat général

Placé sous l'autorité du Ministère de tutelle le Coordonnateur permanent assure la direction de l'UC du projet, à ce titre il est responsable de la bonne marche du Projet sur le plan technique, financier et administratif. Il assure la coordination de toutes les activités du Projet sur le plan National et rend compte aux autorités nationales compétentes et aux partenaires au Développement.

Dans le cadre de l'exécution du projet, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Coordination du Projet (UCP).

III. Profil du candidat

Le(la) candidat(e) devra justifier des qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+5 ou équivalent) en télécommunications, ingénierie, informatique, économie numérique, droit numérique, politique publique ou dans un domaine connexe.
- avoir une bonne compréhension des enjeux liés à la transformation numérique;
- justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement du secteur public ou privé dont une partie significative à des postes de responsabilité;
- justifier d'une expérience avérée en gestion des projets financés par les bailleurs internationaux notamment la Banque mondiale;
- démontrer des compétences avérées en leadership, gestion d'équipes et résolution de conflits;
- Expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution

des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

- avoir une bonne capacité de gestion, de communication et de relations interpersonnelles;
- avoir une capacité à travailler sous pression et dans les délais;
- avoir une excellente aptitudes en communication (écrite et orale). La maîtrise de l'Anglais serait un atout;
- avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques et logiciels de gestion (Word, Excel, PowerPoint, Microsoft Project);
- une expérience professionnelle préalable en Afrique (en particulier en Afrique de l'ouest ou centrale) et une bonne connaissance des questions sectorielles dans la région sont un atout.

N.B : seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

IV. Durée et lieu de la mission

A l'issue des six premiers mois une évaluation de performance est prévue.

La durée du contrat sera d'une (01) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Gouvernement et la Banque Mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (CV) daté et signé dont les informations sont certifiées conformes, incluant au moins trois (03) références professionnelles;
- une copie légalisée du ou des diplômes ou des attestations de réussite;
- une copie des attestations de travail citées dans le CV.

VI. Méthode et procédure de sélection

Le recrutement se fera selon la procédure com-

pétitive et sera effectué par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs curriculum vitae (CV); (ii) une phase d'interview ou de test pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les candidatures peuvent être envoyées par voie électronique à l'adresse électronique suivante : marchespatn@gmail.com ou déposées à l'adresse suivante : « 254, avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade de la République du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo » à l'attention du Coordonnateur par intérim du PATN.

Elles devront comprendre :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (CV) détaillé incluant au moins trois (03) références professionnelles;
- une copie légalisée du ou des diplômes ou des attestations de réussites;
- une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heure locale).

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 10 mars 2025 à 14h00 (heure locale) et porter la mention « Recrutement du coordonnateur permanent du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 février 2025.

Le Coordonnateur p.i

Patrick Valery ALAKOUA

MUSÉE DU QUAI BRANLY

La course au Prix pour la photographie 2025 toujours en cours

Depuis le 31 janvier, le musée du quai Branly-Jacques-Chirac reçoit en ligne les candidatures des artistes désireux de concourir pour son Prix pour la photographie 2025. La date limite de soumission des dossiers est fixée au 17 mars.

Le Prix pour la photographie du musée du quai Branly-Jacques-Chirac s'adresse aux artistes photographes non-européens, notamment ceux d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie. Ce, sans limite d'âge. Cette initiative vise à promouvoir la diversité des pratiques et des formes photographiques de la création contemporaine internationale. Les lauréats 2024 sont Felipe Romero Beltrán de Colombie, Priyadarshini Ravichandran de l'Inde et Julie Gough d'Australie. La mention spéciale est revenue à Senami Donoumassou du Bénin.

Pour cette édition, aucun thème n'a été imposé aux artistes qui souhaitent postuler. Néanmoins, à en croire un communiqué des organisateurs, seront privilégiés des projets qui témoignent d'une proposition artistique originale et ne se limitent pas à des formes classiques de documentaire ou de reportage. Il est également à noter que bien que cet appel à candidatures n'exige pas de recommandation, il ne s'adresse pas à des photo-



Une photographie du Musée du quai Branly-Jacques-Chirac/DR

graphes débutants. Une attention particulière sera portée à la qualité des références et des expériences. Le lien de candidature est disponible sur le site du musée.

Au terme des candidatures, les

trois projets lauréats seront désignés en juin de cette année par un jury international rassemblant différentes personnalités du monde de l'art et de la photographie. Chaque lauréat sélectionné bénéficiera de

la somme de 30 000 pour la réalisation de son projet. Ce montant est forfaitaire et couvre les dépenses liées aux frais engendrés par la mise en oeuvre du projet, à savoir les voyages, l'hébergement, les frais techniques,

etc. Également, la cession de droits consentie par l'auteur pour le travail photographique destiné à entrer dans les collections du musée. « Les dates de pré-sélection et d'annonce des nouveaux lauréats sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Les noms des lauréats 2025 seront annoncés sur le site du musée », indique le communiqué de l'appel à candidatures.

A propos du quai Branly-Jacques-Chirac, notons qu'il est à la fois musée, centre culturel, lieu de recherche et d'enseignement. Cet espace culturel met à l'honneur les cultures extra-européennes au coeur de Paris. Le musée rassemble une collection de 370 000 objets, une collection d'arts graphiques considérables et une collection de près de 800 000 photographies anciennes et contemporaines. La collection de photographies couvre l'ensemble des zones géographiques représentées au musée, ainsi que l'ensemble du champ historique du médium, de 1842 à aujourd'hui.

Merveille Jessica Atipo



Projet de Renforcement du Système de Santé « Kobikisa » AVIS DE VACANCE DE POSTES



L'UGP Kobikisa procède au recrutement du personnel sur les postes suivants :

1. Intitulé du poste 1 : Responsable Administratif et Financier (RAFC)

• Profil recherché

- Être âgée au plus de 64 ans à la date du dépôt du dossier.
- Diplôme minimum requis d'une institution reconnue par l'Etat : licence en sciences économiques, comptables, de gestion financières et administration du personnel, ou autre domaine équivalent, pertinent.
- Expériences requises : minimum 05 ans de gestion administrative et financière dans les projets de développement, financiers par les bailleurs : EU, BAD, AFD, BM
- Compétences spécifiques : maîtrise des procédures de gestion administrative et financière et comptable y compris la maîtrise de Tompro, logiciels informatiques : Excel, SSPS, STATDATA, POWER.BI, et autres Gratt,,
- Missions principales : gestion prévisionnelle et suivi du budget, suivi des contrats, gestion du personnel, gestion du courrier administratif et patrimoine du projet.

2. Intitulé du poste 2 : Comptable

• Profil recherché

- Diplôme minimum requis d'une école reconnue par l'Etat :
- Expériences requises : minimum 05 ans au le poste similaire dans la gestion des projets de développement avec les partenaires financiers : EU, BAD, BM, AFD
- Compétences spécifiques : maîtrise des procédures comptables publics et privés, maîtrise des logiciels comptables et travailler aisément sur le logiciel TOM-PRO
- Missions principales : suivi de toute comptabilité, tenue des comptes, production et tenue des pièces de paiement.

3. Lieu d'affectation : Brazzaville, avec quelques déplacements à l'intérieur du pays

4. Durée de la mission : 6 mois non renouvelable.

5. Procédure de candidature :

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur dossier de candidature composé de :

- Un CV détaillé (postes occupés, missions, résultats obtenus).
- Une lettre de motivation
- Copies des diplômes et attestations

Les Dossiers seront analysés par un jury selon un critérium, une short liste de présélectionnés sera établie.

NB : Les termes de référence détaillés sont à retirer à l'Unité de gestion du Projet.

A l'adresse suivante : 05 rue du tourisme Centre-ville / Camp Clairon, référence ECOLE REMO réception des candidatures sous enveloppe scellée et anonyme, avec la mention « Candidature au poste de RAFC / ou poste de Comptable ». Ou par mail au eryxdarius40@gmail.com.
Tel: 068241945.

6. Date limite de candidature : Jeudi 13 mars 2025.

Les candidats présélectionnés seront contactés pour passer l'entretien et le test.

Fait à Brazzaville le 26 février 2025.

Le Coordonnateur du projet Kobikisa.

Dr. MBOU ESSIE Darius Eryx



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°03/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2025
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DE LA SECURITE INFORMATIQUE
DES APPLICATIONS EXISTANTES AU SEIN DU
MINISTERE EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE



I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation de la sécurité informatique des applications existantes au sein du ministère en charge de la fonction publique. »

II. Objectif :

L'objectif général est de disposer d'un cadre sécurisé devant garantir la résilience de la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat (SIGRHE) et qui s'articule autour des quatre (4) piliers fondamentaux de la sécurité de l'information à savoir :

- La confidentialité, en assurant que seules les personnes autorisées ont accès aux données ;
- L'intégrité, en garantissant que les données ne sont pas modifiées de manière non autorisée ;
- La disponibilité, en assurant que les données sont accessibles aux utilisateurs autorisés lorsqu'elles sont nécessaires, et
- La traçabilité, pour garder les traces de tous les événements ayant touché les données.

Les objectifs spécifiques à cette mission sont :

- Réaliser une évaluation approfondie des risques pouvant affecter la mise en œuvre et l'exploitation du SIGRHE, en identifiant les menaces potentielles et les vulnérabilités dans l'infrastructure, les applications, et les processus de gestion des données, assortie de recommandation et de plans d'actions ;
- Implémenter des stratégies et des solutions de sécurité adaptées, incluant le cryptage des données de bout-en-bout, les politiques de gestion des vulnérabilités (incluant la mise en place rapide de correctifs et l'utilisation de tests de pénétration), une architecture « zéro trust », la gestion des accès avec l'authentification forte (notamment multi -facteurs), pour protéger les informations sensibles contre les cyberattaques et les accès non autorisés ;
- Vérifier et aligner les pratiques de sécurité du SIGRHE avec les normes et réglementations nationales et internationales pour garantir la conformité légale et éviter les pénalités (par exemple, ISO/IEC 27001 et ITU-T X.1060) ;
- Former et sensibiliser le personnel concerné par la mise en œuvre du SIGRHE aux meilleures pratiques en matière de sécurité des systèmes d'informations et à la gestion des données sensibles ;
- Mettre en place un cadre de surveillance continue et d'alertes en temps réel pour détecter et répondre rapidement aux incidents de sécurité, afin de minimiser les impacts négatifs sur le fonctionnement du SIGRHE ;
- Mettre en place des mesures de résilience telles que la sauvegarde régulière des données, des plans de continuité d'activité et de reprise après sinistre, afin de garantir la disponibilité du SIGRHE même en cas de cyberattaque ou de défaillance technique ;
- Élaborer des recommandations et de plans d'actions permettant d'améliorer la sécurité informatique des applications et des infrastructures d'exploitation ;
- Évaluer régulièrement l'efficacité des mesures mises en place et procéder aux ajustements nécessaires pour

s'adapter à l'évolution des menaces.

III. Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » ayant une qualification professionnelle avérée et une expérience pertinente pour l'exécution des missions relatives à la sécurisation des systèmes d'information, notamment :

- Formation académique :
 - o Diplôme d'ingénieur (Bac+5) en cybersécurité et en systèmes d'information.
- Expériences professionnelles :
 - o Au moins cinq (5) ans d'expériences dans la sécurité des systèmes d'information,
 - o Expériences avérées dans l'évaluation, la conception et la mise en œuvre des solutions et des mesures de sécurité pour des systèmes critiques,
 - o Expertise en gestion des risques IT et en audit des systèmes d'information.
- Compétences techniques :
 - o Maîtrise des normes et standards de sécurité de l'information (ISO 27001, ISO 27005, NIST, etc.),
 - o Expertise en outils et technologies de cybersécurité (firewalls, SIEM, antivirus, solutions d'authentification, etc.),
 - o Connaissances en gestion des identités et des accès (IAM),
 - o Compétences en sécurisation des bases de données et des applications,
 - o Maîtrise des techniques d'audit de sécurité (tests d'intrusion, analyses de vulnérabilités).
- Certifications Requises :
 - o Le consultant doit disposer d'au moins trois à cinq certifications (particulièrement : CISSP, CISA, ISO 27001, CRISC ou équivalent, ...) parmi les suivantes :
 - o Sécurité des Applications
 - Certified Ethical Hacker (CEH) – EC-Council
 - Offensive Security Certified Professional (OSCP) – Offensive Security
 - GIAC Web Application Penetration Tester (GWAPT) – SANS Institute
 - Certified Secure Software Lifecycle Professional (CSSLP) – ISC
 - o Audit & Conformité
 - Certified Information Systems Auditor (CISA) – ISACA
 - Certified Information Security Manager (CISM) – ISACA
 - ISO 27001 Lead Auditor – PECB, BSI, IRCA
 - o Sécurité des Infrastructures et Hébergement des Données
 - Certified Information Systems Security Professional (CISSP) – ISC
 - GIAC Security Essentials (GSEC) – SANS Institute
 - Datacenter Certified Professional (DCP) – EPI

Aussi, compte tenu du champ d'application de la mission, le consultant peut être accompagné d'assistants justifiant d'une expertise (diplômes, expériences et compétences) couvrant le périmètre suivant :

- Expertise en évaluation des vulnérabilités, tests d'intrusion, gestion des risques, et élaboration de politiques de sécurité.
- Connaissance approfondie des technologies de sécurité telles que les pare-feux, les IDS / IPS, et les solutions IAM,
- Connaissance des meilleures pratiques pour sécuriser les applications (OWASP Top Ten), expertise en développement sécurisé, et capacité à auditer les appli-

cations pour détecter et corriger les vulnérabilités,

- Il faut que tout cela soit attesté par des certifications : Au minimum CISSP ou CISM Idéalement : CISA, CRISC ou équivalent.

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de sept (7) mois à compter de la date de signature.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies au niveau du profil du consultant.

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- un curriculum vitae,
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus, ainsi que,
- les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI. La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 11 Mars 2025 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « EVALUATION DE LA SECURITE INFORMATIQUE DES APPLICATIONS EXISTANTES AU SEIN DU MINISTERE EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
 Téléphone : (+242) 05 079 21 21
 E-mail : march espat n @gm ail.com

Fait à Brazzaville, le 26 février 2025

La coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

La population exhortée à valoriser ses langues

Les exposés, la prestation en langue maternelle des écoles invitées et la remise du trophée Joseph-Tchiamas pour la promotion des langues maternelles ont été les principales attractions de la 25^e édition de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée en différé le 25 février au musée cercle africain de Pointe-Noire.

«Les langues comptent : célébration du jubilé de la Journée internationale de la langue maternelle» tel a été le thème de l'activité instituée depuis 2000 par l'Unesco pour réaffirmer son engagement en faveur de la diversité linguistique. Par ce biais, l'institution onusienne invite ses Etats membres à célébrer la journée dans autant de langues que possible.

Chardin Alphonse Nkala, directeur général des Arts et Lettres et président du Comité culturel de la Fondation musée Cercle africain, a indiqué que « Nous devons faire des efforts à parler nos langues et à les parler avec nos enfants et tous ceux qui sont autour de nous. Ce n'est qu'en cela qu'on peut en assurer leur pérennisation ».

Intervenant au nom des partenaires de l'activité, Sosthène Ben Kavada de la Société internationale de linguistique (SIL) Congo, a insisté sur le désir impérieux d'impliquer toutes les couches sociales dans l'organisation de cette journée pour relever le défi de la valorisation de nos langues.

Directeur départemental du Pa-



Joël Nkounkou, directeur du CCE posant avec Alida Tchiamas de la famille Joseph Tchiamas/Adiac

trimoine et des Archives, Gustave Mavoungou a déploré le fait que même au niveau de la cellule familiale, la pratique de la langue maternelle devient de plus en plus une démarche inacceptable au profit de la langue française et d'autres langues étrangères, quand bien même la Francophonie nous demande à enrichir le français des langues maternelles. « Il est utile et plus que nécessaire de nous interroger sur l'avenir de la langue comme

patrimoine qui mérite d'être protégé, d'être vulgarisé et d'être transmis aux générations futures », a-t-il ajouté.

Les exposés présentés par le président de la SIL, Frédéric Pambou, président du Centre d'études et des civilisations Loango ainsi qu'Arnaud Mitamona du Conseil supérieur des églises de réveil du Congo ont édifié le public sur le thème de l'activité. Les différents exposants ont insisté sur la prise de conscience par plusieurs com-

munautés linguistiques au Congo d'utiliser la langue maternelle et d'en assurer la vitalité.

En effet, de nombreuses études menées prouvent que les langues sont essentielles pour l'éducation et le développement durable, car elles façonnent la manière dont les gens apprennent, communiquent et s'engagent dans la société. Le monde est de plus en plus conscient de la richesse de sa diversité culturelle, linguistique ainsi que de sa biodiversité et des liens qui l'unissent. D'où la nécessité de protéger et de préserver cette diversité face à son déclin progressif est de plus en plus reconnue, étant donné que la langue est le principal vecteur de transmission des connaissances. Elle est un don de Dieu à l'homme. Elle est sacrée, renferme l'essentiel des valeurs culturelles d'un peuple.

Organisateur du concours de poésie en langue maternelle en milieu juvénile et scolaire, le Cercle culturel pour enfants a reçu le trophée Joseph-Tchiamas pour la promotion des langues maternelles. Créé en 1997, ce Cercle initie et forme les enfants dans les différentes

disciplines culturelles comme le théâtre, la danse, le chant, la musique, le conte... Il organise aussi plusieurs autres activités dédiées aux jeunes et aux enfants. « Ce trophée est comme un message d'espoir que nous avons reçu. Cela prouve que notre travail entamé depuis 1997 n'est pas vain et ne passe pas inaperçu. Notre joie est d'autant plus grande de voir la Fondation musée Cercle africain et ses différents partenaires reconnaître notre mérite. Cela nous donne encore plus de courage d'aller encore plus de l'avant. C'est pour moi aussi l'occasion de lancer la 4^e édition du concours de poésie en langue maternelle qui cette année sera couplé à l'organisation de la première édition du concours des danses traditionnelles en milieu juvénile et scolaire », a-t-il conclu.

La remise des attestations de participation aux différents partenaires ayant rendu possible l'organisation de l'activité a mis fin à ces retrouvailles culturelles dédiées aux langues maternelles.

Hervé Brice Mampouya

ARTS DE SCÈNE

Le festival Racont'Arts se termine en apothéose

Ouverte le 22 février au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité à Cote Matève, dans le 6^e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, la troisième édition du festival Racont'arts a pris fin le 25 février après une série d'activités dédiées au conte et aux arts voisins.

Pendant quatre jours, plus d'une dizaine d'activités ont été organisées par la compagnie de conte Africa Graffitis au Centre de ressources du conte de Cote Matève à Ngoyo, à la Galerie d'art et restaurant Moyà, chez Bani Espace 37 degrés, au Rocher des âges, à l'Institut français du Congo (IFC) et au musée Cercle africain. Des activités initiées pour dire au public que le conte et les arts de l'oralité ont encore quelque chose à léguer à la postérité.

Les réjouissances culturelles ont commencé le 22 février au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité, avec la poésie, la lecture et les performances, sans oublier le carnaval qui a égayé le public. A ces activités, se sont ajoutés la balade d'exposition photo contée avec Sophie Gillmann, photographe, et le début de la création de la fresque murale par l'artiste-peintre Florence Mbilampassi suivi de la conférence « Eduquer par le conte » et « Rencontre un auteur un livre » avec la conteuse fran-

çaise Catherine Le Guern, chercheuse au Centre national de la recherche scientifique. Les chants et danses traditionnelles avec la troupe Tam Tam de Pointe Noire, La nuit du conte à l'IFC avec la conteuse française Catherine Le Guern, mais aussi les conteurs et conteuses Gianny Golden Kongo, Gilbert Mabiala, Rock Baloukou, David Malonga... ont ponctué la journée inaugurale.

Le deuxième jour a été consacré à la balade au village Cote Matève vers la mer, avec poésies et lectures, performances, carnaval et un spectacle de marionnettes géantes avec Zouber Aïdara. En soirée a eu lieu la rumba en live au Restaurant Moyà puis la « Soirée Diatigui show » avec le Sénégal, pays à l'honneur, avec la participation de Jorus Mabiala, au Rocher des âges.

Le 24 février a été organisé au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité le salon du livre jeunesse avec les éditions Wawa suivie de la confé-



La conteuse Catherine Le Guern sur scène avec le conteur Gilbert Mabiala/Adiac

rence « Transmettre oralement les valeurs par le conte », animée par Dr Michel Mankessi, enseignant-chercheur, maître de conférence à l'Université Marien-Ngouabi. En soirée, le public a assisté au spectacle alliant ballet, théâtre, poésie « Je tisse ma peau » d'Hugues Eta Yinkwel. Un spectacle inédit mis en scène par Jorus Mabiala et le

chorégraphe Odilon Mbemba. La déambulation nocturne en musique à la bougie au village Cote Matève a bouclé cette journée riche en activités. Lors de la dernière journée du festival, le 25 février, les Tam Tam de Pointe-Noire ont pris part à la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle au musée

Cercle africain. La soirée a été enchaînée avec au programme conte, poésie, performance, chants au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité. La fin de l'expo performance de Florence Mbilampassi, l'atelier Jorus (Théâtre-conte) avec Jorus Mabiala, l'atelier danse Ngwakatur et danse Mbochi avec Odilon Mbemba chez Bani Espace 37 degrés, village de Cote Matève, près du Centre de ressources et la soirée cinéma avec la projection du film de Sophie Gillmann ont été les dernières activités du festival Racont'arts.

Signalons que ce festival a été créé en Algérie, il ya plus de vingt ans, avec la particularité de donner vie au village par le biais du conte et de rapprocher les conteurs de la population. Depuis trois ans, il se tient au Congo grâce au conteur Jorus Mabiala qui a initié la version locale de ce grand rassemblement culturel.

H.B.M.



BUREAU NATIONAL EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093
17, Avenue de l'Amitié
A côté de l'hôtel Olympic Palace
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN (01) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

Le Bureau National du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication d'un avis d'appel d'offres ci-dessous :

- **N° HCR/BZV/SUP/RFP/001/2025-gdsa** « Pour la fourniture des services de nettoyage et jardinage pour les bureaux (Brazzaville-Betou et Gamboma) du HCR en République du Congo »

Les dossiers de candidatures sont à retirer :

- A la guérite du Bureau National du HCR, sis au n° 17, de l'avenue de l'Amitié sis à côté de l'hôtel Olympic Palace, Centre-ville. Brazzaville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat du Bureau National à la même adresse, **au plus tard le 17 mars 2025 à 16:00 hrs**

Brazzaville, le 24 février 2025

Section Approvisionnements
UNHCR Brazzaville



SERFIN SA

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 300.000.000 FCFA
Siège social :66 avenue Charles Foucault
RCCM CG-BZV-01-2010-B 14-00020 Brazzaville
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le [Date de l'AGE], enregistrée au Tribunal de Commerce de Brazzaville le [Date de l'enregistrement], sous le numéro [Référence du registre], les associés/actionnaires de la société [Nom de la société] ont pris les décisions suivantes :

Approbation des comptes annuels :

Les comptes annuels des exercices 2019 à 2022 ont été approuvés à l'unanimité actionnaires présents ou représentés ;

Affectation du résultat :

L'Assemblée a décidé d'affecter les résultats des exercices 2019 à 2022 au report à nouveau ;

Transfert du siège social :

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1er aout 2024 :

Ancienne adresse : 84 avenue Felix Eboué, Brazzaville, Congo

Nouvelle adresse : 66 avenue Charles Foucault, Brazzaville, Congo.

Mise à jour des statuts :

Les statuts de la société ont été mis à jour pour intégrer ces modifications.

Un exemplaire du procès-verbal de l'AGE, accompagné des nouveaux statuts, a été déposé au Tribunal de Commerce de Brazzaville et enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2024-D00497, conformément aux dispositions légales en vigueur.

COMMUNIQUÉ SPORTIF

Le groupe de travail chargé d'examiner la situation générale sur la relance du football congolais informe le public et les citoyens intéressés par le sujet se rapportant à l'examen de la situation du football et de formuler les approches de solutions, d'adresser contributions écrites à compter de ce jour à l'adresse mail suivant :

jeantselane65@gmail.com

et par WhatsApp au 06.686.2265.

Par ailleurs, le groupe de travail informera prochainement le public congolais de la réception des personnes ressources à son siège sis au salon VIP au stade Alphonse Massamba-Débat pour les modalités des contributions verbales aux dates et heures qui seront communiquées ultérieurement.

Le Coordonnateur

Jean Michel MBono

AVIS

Une coopérative d'élevage à Kombé recherche urgement :
-Porcher, volailler, maraicher, responsable, cailles et lapins.
Expérience souhaitées à partir de 3 ans.

Contacts :

Tél:06 662 31 24 / 05 723 37 59

NÉCROLOGIE



Le cabinet Conseimmo, la famille et les enfants Nzoumba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mere, tante et fille Linda Yindoula Nzoumba survenu le 21 février à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Bacongo (Rfce PSP marhé Ta Ngoma).

La date de l'inhumation sera publiée ultérieurement.

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *quintal*

MOTS CASÉS 10X13 - N°189

E	V	O	Q	U	E		Z	E	N
R	E	C	U		V	O	U	T	A
S	A		A	M	E	U	T	E	
A	U	S	S	I		F		N	E
T		T	I	G	E		A	D	N
Z	O		R	U	E	R		F	
	A	P	R	E	S		A	N	E
E	S		O		S	U	B	I	R
P	I	Q	U	E	E		L	E	
U	S	U	E	L		Z	E	R	O
R		E	T	I	R	E		A	S
E	U	T		T	U	B	A		S
E	T	E	T	E		U	N	A	U

O	G	O	S	M	V						
O	B	S	E	R	V	A	T	R	I	C	E
N	O	Y	A	U		E	I	D	E	R	
B	U	I	S		L	A	M	B	I	N	E
B	R	E	V	E	T	O	S	U			
B	I	E	R	E		H	E	T	R	E	S
L	E		R	E	L	U	E	U	E		
D	E	S	I	N	T	E	G	R	E	R	
			D	I	E	T	E	L	P		
C	A	F	E	S		E	N	F	L	E	E
D	I	E	S	E		I	L	E	O	N	
N	O	E		A	P	N	E	E	S	A	
P	L	A	G	I	E		G	R	I	L	
U	T		R	E	N	O	M	M	E	N	T
E	S	T		E	N	E	E		E	Y	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°141 •

7	9	6	2	8	1	3	5	4
1	4	5	3	7	9	8	6	2
3	8	2	4	5	6	7	9	1
6	5	3	7	9	2	1	4	8
9	2	7	1	4	8	6	3	5
8	1	4	6	3	5	9	2	7
2	7	8	9	6	4	5	1	3
4	3	9	5	1	7	2	8	6
5	6	1	8	2	3	4	7	9

• SOLUTION DE LA GRILLE N°152 •

3	4	6	2	9	1	5	8	7
5	8	2	4	7	6	3	9	1
9	1	7	5	3	8	6	4	2
2	7	1	8	5	4	9	6	3
4	9	5	1	6	3	2	7	8
8	6	3	9	2	7	4	1	5
7	5	4	3	1	9	8	2	6
1	3	8	6	4	2	7	5	9
6	2	9	7	8	5	1	3	4

MOTS CASÉS 10X13 - N°188

- 2 LETTRES**
CE - ET - IP - LE - LU - MA - ME - OC - ON - RE
- 3 LETTRES**
AXE - EMU - FER - FOC - OSE - PLI - REA - REZ - ROI - UNE
- 4 LETTRES**
AERE - AREC - AUGÉ - AZUR - CERF - CEUX - CHEF - DECU - ELFE - HEIN - ROUE - SERT - SEXE - TOLE
- 5 LETTRES**
AIGRE - AMUSE - EMULE - EPRIT - ERSES - ESTER - NOCES - RECEL - THEME
- 6 LETTRES**
AMORCE - AORTES - EFFACE - ESPECE - EXERCE - HATERA - HERPES - SPARTE - TRAHIE - TRAUMA

JOLIE FLEUR IL SOUFFLE DANS L'OR- CHESTRE	OUBLIA VERBALE	BALAN- CERENT POUR ATT- RER L'AT- TENTION	MYTHE ENGLOUTI QUI N'A PLUS COURS	AUX ORDRES DU CAPORAL	FOLE ORGANE DIGESTIF
VERRE EN BOULE CORRIGERA				DERRIERE	
PRONOM PERSONNEL MEMBRE DE LA SECTE	LEVER SON VERRE DISSEMINÉ		EXÉCUTA		ETENDAMENT
NOUVEAU DELAI	CHEVAL MYTHIQUE	NYPHE ÉCLATS DE VOIX			CONDITION
BIENTÔT CHAIVE	MÈCHE REBELLE MAIS PAS TROP	NÉGATION	ASSEMBLÉE AU JAPON PROVENÇAL	CHAPITEAU	ASTATE AU LABO ONZE A MARSEILLE
DEVIN GROS CHAGRIN		IL SE RÉCHAUFFE REÇOIT PENSE	BOISSON GAZEUSE ATTRIBUT ROYAL		CANTON SUISSE
DÉBORD TRATIF EXCLA- MATION	JEU DE PIONS	TENTER LE COUP COULE PEU			BRAME
	NOR ET BLANC		ON Y MET SA VOIX		
MOTIE AU LIT			DIVINTE		

R	N	E	U	N	R	O	C	G	R	E	F	F	E	R
E	O	E	M	A	S	E	S	B	O	U	L	E	T	A
I	T	R	O	L	L	S	N	O	M	E	O	G	O	M
T	S	B	B	L	E	T	A	T	N	A	C	O	Y	P
U	E	G	I	A	P	T	E	R	Y	X	O	U	A	E
L	V	U	L	Z	L	G	S	K	D	S	N	F	F	R
A	O	A	E	A	A	Z	I	I	C	I	Z	F	L	L
H	Z	E	R	Z	C	R	A	O	N	I	N	R	U	E
C	I	B	G	L	S	T	R	P	N	E	L	E	I	Z
T	N	I	T	C	O	B	G	E	P	G	B	C	D	A
O	Z	E	H	M	U	P	N	T	B	E	U	E	E	R
U	I	R	E	T	A	N	E	C	D	O	T	E	E	D
R	N	E	H	C	N	A	L	A	V	A	N	T	N	E
B	U	V	A	R	D	N	O	H	P	I	S	Z	E	T
E	R	E	H	C	U	B	P	I	M	E	N	T	E	R

- ANECDOTE
- APTERYX
- AVALANCHE
- BIERE
- BIZARRE
- BONZE
- BOULET
- BUCHER
- BUVARD
- CANTATE
- CHALUTIER
- CORNUE
- DECLIC
- DIATOME
- EBENISTE
- ENGRAIS
- FAYOT
- FLOCON
- FLUIDE
- GOEMON
- GOUFFRE
- GREFFE
- HOUILLE
- KIRSCH
- LEZARDE
- MOBILE
- ONGUENT
- PIMENTER
- RAMPER
- SARDINE
- SCALPEL
- SCORBUT
- SESAME
- SIPHON
- TOURBE
- TROLLS
- VARLOPE
- VESTON
- ZAPPETTE
- ZIGZAG
- ZINZIN

• SUDOKU - GRILLE N°151 - FACILE •

				6	4			
			1	9	3			
3	2	7			9			
9			5	3		8		
	8						5	
	1		2	4				3
		8				6	4	2
		9		4	1			
		5	7					

• SUDOKU - GRILLE N°140 - DIFFICILE •

2	4					5	9	
		9	6		5	2		
3								8
		6	9		8	3		
1								5
		2	3		1	4		
6								1
		8	7		4	5		
5	7						3	4

CONFLIT À L'EST DE LA RDC

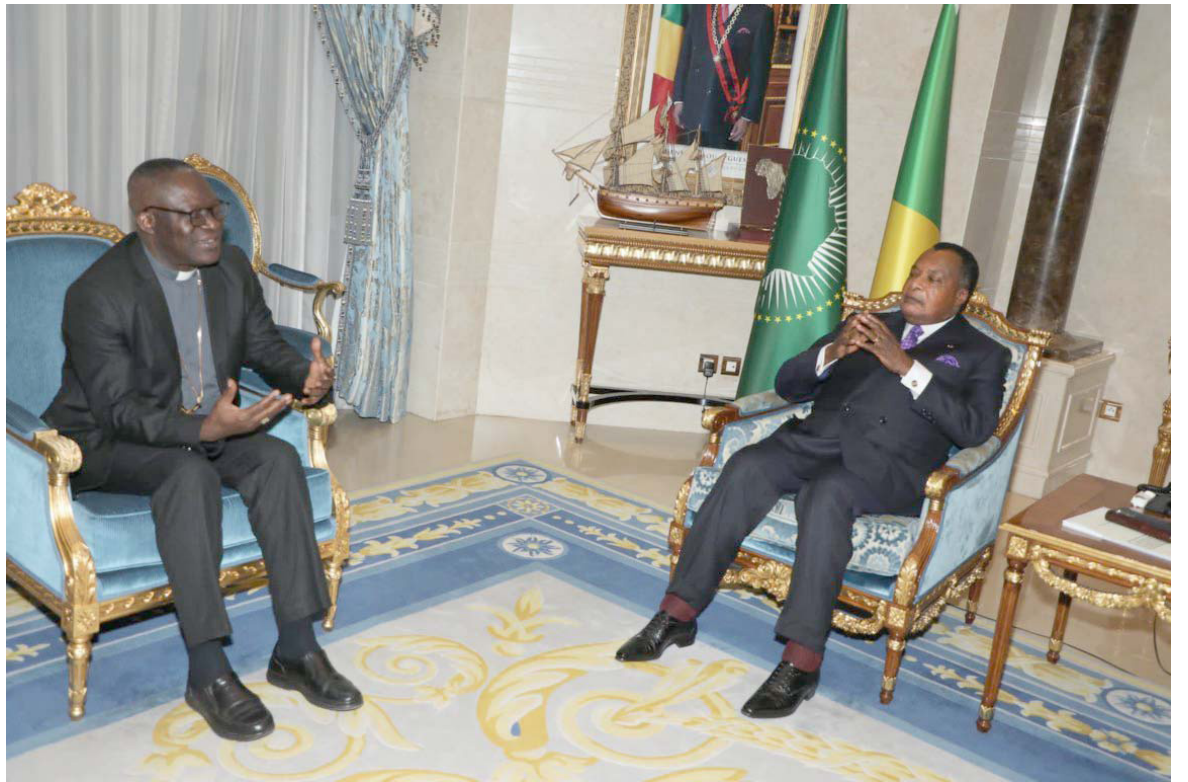
Les hommes d'Église sollicitent l'implication de Denis Sassou N'Guesso

Une délégation des évêques catholiques, conduite par Mgr Donatien Nshole, secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), et celle du clergé évangélique, conduite par le révérend Erick Senga, ont rencontré, le 27 février à Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les prélats catholiques et protestants sont venus solliciter l'implication du chef de l'État Congolais pour une rencontre au sommet entre les présidents de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, en vue de mettre un terme au conflit à travers le dialogue. « Il s'agit d'une initiative de la paix prise par les deux Églises. Le président Denis Sassou N'Guesso a une expérience incontestable. Il est la plaque tournante de la réconciliation en Libye. Il a joué un grand rôle dans le conflit en République centrafricaine. En ce qui concerne notre pays, il a toujours été présent dans les grands moments où les Congolais se retrouvaient ensemble pour rechercher la paix », a rappelé Mgr Donatien Nshole à l'issue de l'audience.

« En ce qui concerne le dialogue qu'on a eu à la cité de l'OUA, piloté par Edem Kodjo, tous les jours, ce dernier venait se ressourcer ici auprès du président Denis Sassou

N'Guesso. Le chef de l'État congolais est une grande référence pour notre pays. Nous sommes venus justement demander son implication pour qu'il nous accompagne dans l'exécution de cette initiative qu'il a trouvée louable, et a donné de sages conseils », a ajouté le secrétaire général de la Cénco. De son côté, le Révérend pasteur Erick Senga, porte-parole de l'Église du Christ au Congo (ECC), a expliqué: « Notre étape ici à Brazzaville consacre justement la nécessité que nous accordons au vivre ensemble, en tant que valeur fondamentale, puisque le conflit en RDC ne touche pas que les Congolais, car nous partageons les frontières et les communautés communes. C'est tout à fait normal que lorsque les processus de Luanda et de Nairobi sont aujourd'hui fusionnés, que nous regardions du côté de l'Afrique centrale. C'est ce qui nous a conduits ici à Brazzaville pour solliciter l'implication personnelle



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec le révérend pasteur Erick Senga/DR

du président Denis Sassou N'Guesso ». Et le pasteur de se réjouir : « Nous avons été enrichis et bénis parce que nous avons suivi de sages conseils, et nous estimons qu'à notre retour, nous pouvons beaucoup contribuer avec ces éléments de sagesse. »

Depuis le début du conflit à l'Est de la RDC, les représentants des Églises catholique et protestante ont multiplié des rencontres auprès de certains chefs d'État, à l'instar des présidents Félix Tshisekedi de la RDC, Paul

Kagamé du Rwanda et William Ruto du Kenya. La mission pastorale menée par la Cénco et l'ECC poursuit son chemin, avec l'objectif de favoriser un dialogue inclusif pour la paix et la cohésion sociale.

Yvette Reine Boro

SITUATION À E2C

Une commission interministérielle pour relire la convention d'affermage

Le gouvernement et l'intersyndicale de la société Energie électrique du Congo (E2C) se sont accordés, le 26 février à l'issue des négociations, de la mise en place d'une commission technique interministérielle qui aura, entre autres, la mission de relire la convention d'affermage signée entre la République du Congo et la Société congolaise d'électricité (Socelec), filiale de la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec).

A l'initiative du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, gouvernement et responsables syndicaux de E2C ont passé près de quatre heures pour dissiper tout malentendu né de la convention d'affermage qui confie à la Socelec la charge de la distribution et de la commercialisation de l'électricité en République du Congo. En présence du Premier ministre; du ministre d'État en charge de la Fonction publique et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa; du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka; du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, les responsables syndicaux ont déploré un déficit de communication pour n'avoir pas été associés dans le processus des réformes, tout en rejetant le modèle de délégation proposé par l'exécutif.



Les deux parties pendant les négociations/DR

Après avoir attentivement écouté les intervenants qui se sont exprimés chacun avec son tempérament, le chef du gouvernement a suggéré la mise en place d'une commission technique interministérielle devant permettre de relire la convention. « Il va être mis en place une équipe qui relira

les différentes conventions, qui apportera les aménagements nécessaires, lesquels aménagements vont être l'objet d'un avenant et d'adaptation éventuelle pour permettre au gouvernement de prendre des décisions qu'il faut. Vous proposerez vos cadres, l'administration proposera ses cadres,

vous travaillerez pour relire les conventions, apporter les amendements nécessaires devant aboutir à des avenants qui nous seront soumis. Si dans vos propositions, il y a d'autres modèles, on avisera », a annoncé Anatole Collinet Makosso, souhaitant que la commission technique

puisse se mettre très vite au travail pour faire avancer le dossier.

À l'issue des négociations, les syndicalistes se sont félicités de la démarche entreprise par le Premier ministre. « Sentiments de satisfaction d'abord de constater que le Premier ministre a répondu promptement, nous avons commencé les échanges à 13 h 27 et on les a finis 16 h 20. Vous voyez, tout ce temps, il était là, il a accordé la parole aux syndicalistes sans interrompre. On pourra dire que les échanges ont été très fructueux, donc nous demandons à notre base de continuer à faire ce qu'elle a l'habitude de faire, aux agents d'être présents à leur poste de travail, leurs doléances ont été écoutées », a souligné un membre de l'intersyndicale de E2C.

Parfait Wilfried Douniama